

La DPG du premier ministre prendra en compte plusieurs recommandations du DNI :
Les proches du pouvoir sont optimistes, tandis que l'opposition reste pessimiste

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

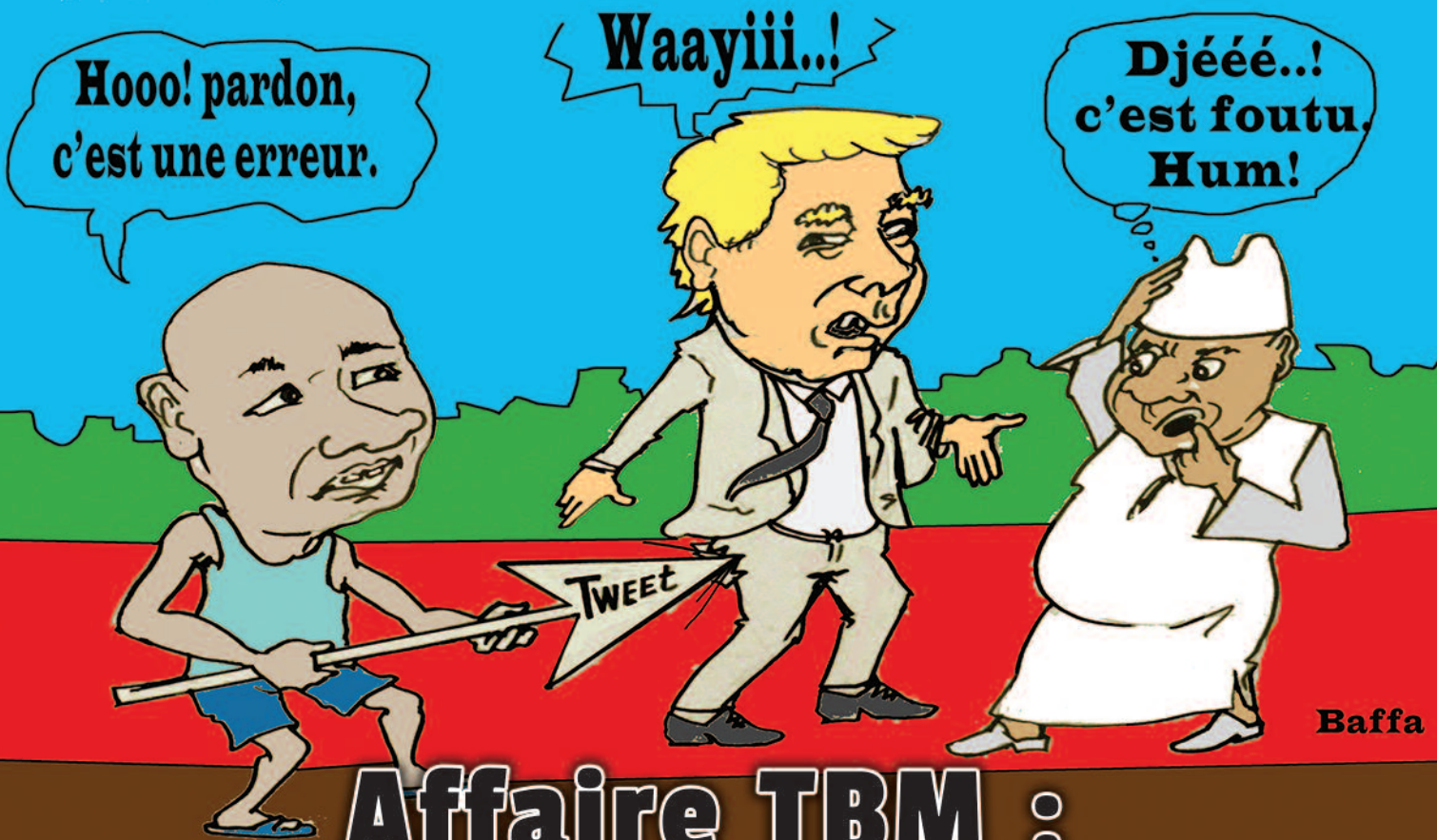
JEUDI 16 JANVIER 2020

523

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Affaire TBM : Une erreur de débutant...



Administration Territoriale et Décentralisation :
Gouverneurs et Préfets en conclave !



Crise scolaire : Qui veut noyer le poisson?

AMPI

AGENCE Malienne de presse d'information et de communication

Malikilé

Quotidien d'information et de communication

La Direction & l'ensemble du personnel
de Malikilé souhaitent à tous ses lecteurs et lectrices

Une Bonne et
Heureuse Année



| | | |
|------------------------------|--|-------------|
| Une | Affaire TBM : Une erreur de débutant... | P.4 |
| Brèves | Politique au Mali : La CMAS de l'imam Dicko affiche son ambition pour les législatives | P.9 |
| | Adama Ben Diarra, initiateur du mouvement du 10 janvier : "Les forces françaises doivent plier bagage" | P.9 |
| | Pour la paix et Cohésion Sociale : 45 millions de FCFA dans la cagnotte de l'AJCAD pour mener des actions en faveur de la paix | P.10 |
| | Ministère des Transports et de la Mobilité Urbaine : La SNTE exige la démission du DFM, Senoussi Korobara, pour faute grave | P.10 |
| | Facilité Elargie au Crédit : Le FMI accorde plus de 14 milliards de FCFA au Mali | P.11 |
| | 2e Région militaire : Le Chef d'État-major de l'Armée de Terre en visite à Timissia | P.11 |
| | Tombouctou : La prévention et la résolution pacifique des conflits au cœur d'un atelier de formation | P.11 |
| Actualité | Communiqué du conseil des ministres du mercredi, 15 janvier 2020 | P.13 |
| | Cérémonie de distinction : Le DG de la Coopérative Jamana décoré ! | P.15 |
| | Administration Territoriale et Décentralisation : Gouverneurs et Préfets en conclave ! | P.16 |
| | Gaz butane : La pénurie paralyse des activités économiques | P.17 |
| | Primature : 129 personnes décorées | P.18 |
| Politique | Crise scolaire : Qui veut noyer le poisson? | P.19 |
| | La DPG du premier ministre prendra en compte plusieurs recommandations du DNI : Les proches du pouvoir sont optimistes, tandis que l'opposition reste pessimiste | P.21 |
| | Lutte antiterroriste dans le Sahel : « La guerre au Sahel ne peut être gagnée par une force occidentale » | P.22 |
| Culture & société | Mali : La pauvreté, cette fortune des mendiants | P.25 |
| International | Niger: L'attaque de Chinagoder, symbole de la montée en puissance de l'EIGS | P.27 |
| | Sénégal : Lancement du Dialogue national réunissant politiques et société civile | P.27 |
| Sport | Arts martiaux : Hama Cissé, nouveau patron de la Fédération malienne de Sambo | P.28 |

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.9

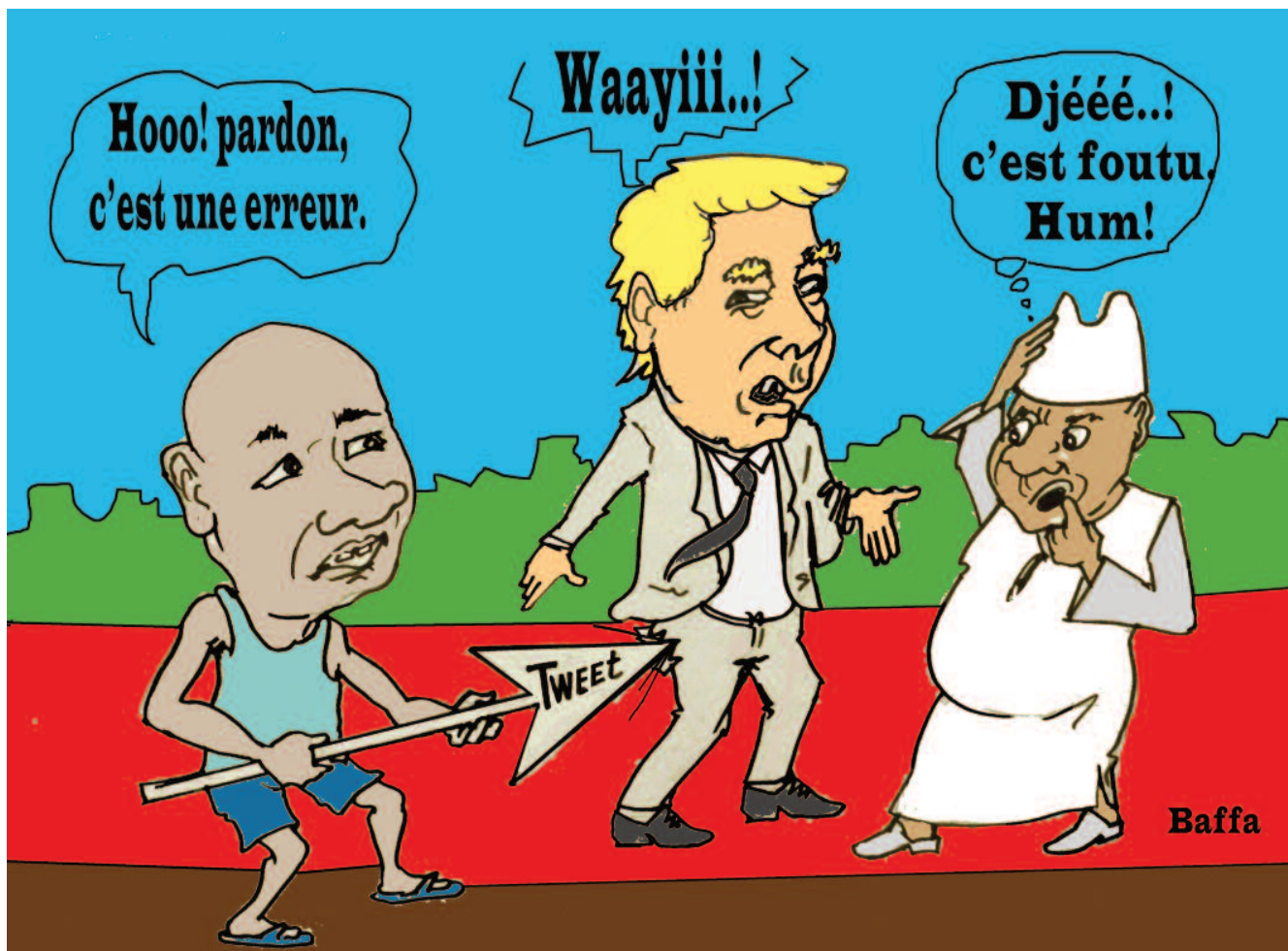


P.15



P.22





Affaire TBM : Une erreur de débutant...

Il y a peu, Tiégoum Boubèye Maïga était le Directeur de la communication à la Présidence de la République du Mali à Koulouba. Il a été relevé de ses fonctions pour des raisons encore inconnues. Le jeudi, 09 janvier 2020, le monde de la presse malienne a appris avec stupeur sa mise sous mandat de dépôt et sa conduite à la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako. La raison de cette arrestation est un tweet malencontreux que TBM a publié en utilisant le compte officiel de la Présidence du Mali, tweet qui s'attaquait nommément au Président américain Donald Trump. Si en d'autres circonstances et pour un sujet moins important, l'ancien Directeur de la communication aurait sans doute été rappelé à l'ordre, il y a trois choses qui amplifient l'erreur de TBM. En premier lieu il n'est plus en bons termes avec le chef de l'État, secondement il a utilisé le compte tweet de la Présidence et troisièmement surtout il a proféré des insultes à l'endroit du Président américain. Il n'en fallait pas plus pour créer la panique à Koulouba.

On ne le dira jamais assez : Tiégoum Boubèye Maïga a commis une erreur de débutant. En tant que communicateur, ancien Directeur de la communication à la Présidence de la République, son premier réflexe aurait dû être de se déconnecter du compte de Koulouba immédia-

tement après sa démission. Ensuite comment n'a-t-il pas remarqué qu'il écrivait dans la page du compte tweeter de la Présidence de la République puisque cela s'affiche automatiquement dès son ouverture ? Il s'agit là d'éléments que les enquêteurs de la BIJ n'auront pas manqué de le lui signifier et qui auront sans doute pesé dans la décision de mettre aux arrêts le Directeur de Publication du Journal «La Nou-



velle République».

Quoi qu'il en soit, il serait difficile de mettre en doute la bonne foi de notre confrère malgré la gravité de la situation. D'ailleurs l'Organisation des Journalistes Reporters du Mali (OJRM) dans un communiqué exprime son « soutien » à TBM « sans préjuger du fond de cette affaire ». Toutefois l'OJRM « exige que TBM ait droit à un procès équitable, à la Défense de son choix et à un traitement digne de la personne humaine dont les droits sont préservés ». Il faut croire que les autorités maliennes ont très probablement paniqué en lisant le tweet de TBM sur le compte de la Présidence de la République car il s'agirait alors d'un tweet officiel qui déclare que Donald Trump, Président des États-Unis d'Amérique, a commis une « connerie » dans la gestion de la crise iranienne. L'affaire est donc d'une extrême gravité au plan diplomatique qui exigeait des autorités maliennes de faire la preuve qu'elles n'y sont ni de près ni de loin impliquées. La déclaration selon laquelle le compte de la Présidence aurait été piraté procède de cette volonté. D'autres aspects viennent rendre complexe ce tweet malheureux à plus d'un titre. Principalement on ignore les raisons véritables du départ de TBM de la cellule de communication de la Présidence de la République. Sans préjuger de la situation, on peut penser que ces raisons sont suffisamment sérieuses pour expliquer un départ d'un poste aussi stratégique. Alors Kouloba aurait bien pu considérer le fameux tweet comme une tentative de sabotage de la part de TBM pour nuire à son ancien employeur. Cependant, cela est peu vraisemblable car TBM ne peut ignorer que l'affaire aurait certainement été considérée comme une question d'intérêt national, mais en la circonstance la crainte de l'imprévisible Trump peut conduire à tous les



excès. Par ailleurs, TBM est le frère de Soumeylou Boubèye Maïga, l'ancien Premier ministre d'IBK, dont le Président de la République a dû se séparer sous la pression de la rue. Les relations entre les deux hommes ne se seraient pas altérées. Mais on est en politique. Les excuses présentées par TBM tout en expli-

quant que son acte est une erreur plaide en sa faveur même si elles ne semblent pas convaincre les autorités. Si la Justice dans cette affaire ne subit pas les pressions politiques, les excuses publiques de TBM, sans effacer la faute, devraient plaider en sa faveur. Tout dépendra alors de Kouloba et de ses rapports avec l'ancien Directeur de la communication et aussi de l'intérêt que les États-Unis porteront à cette affaire. Si l'on sait que l'imprévisible Président Trump a horreur d'être contrarié dans sa politique étrangère, TBM devrait s'attendre à des jours difficiles car IBK ne peut se passer de l'aide américaine en cas de sanctions de la part de l'Oncle Sam même si cela est peu probable. Il faut alors croiser les doigts pour que d'ici le 04 février 2020, date annoncée pour le procès, la pression baisse autour de ce tweet malheureux et que TBM se sorte de ce mauvais pas.

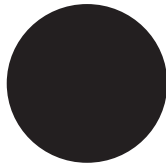
■ DIALA KONATÉ



Mamoutou Dante

Merci à tous et à toutes vraiment pour vos messages de soutien à l'endroit de notre ami, frère et collègue Moussa Fané arraché à notre affection. Que Dieu l'accueille dans son paradis. Bon courage à nous tous.

Merci Ramata KONATE



Ibrahima Boubacar Yoro Maiga

Fin de la rencontre du Premier Ministre Dr Boubou Cissé avec le personnel de commandement (Gouverneurs de région et du district de Bamako, préfets) pour répondre à l'une des préoccupations majeures du #Dialogue #National #Inclusif à savoir la création d'un cadre de concertation permanent entre le gouvernement et les représentants de l'état auprès des collectivités entre autres. BoubouCisséPM



AUDIENCE : Coopération économique #Mali - Royaume d'Arabie Saoudite

Le Premier Ministre, chef du gouvernement, a reçu en audience, ce matin à la primature, une délégation d'opérateurs économiques du Royaume d'Arabie Saoudite composée de membres du Conseil des chambres de commerce et d'industrie saoudiennes et du Fonds Saoudien pour le Développement, en présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, Mohamed Ag Erlaf, de l'Ambassadeur de l'Arabie Saoudite au Mali et du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali.

En visite de prospection et d'échanges avec les opérateurs économiques maliens autour de projets d'investissements publics et privés, les opérateurs économiques saoudiens ont fait part au Premier mi-

nistre du bilan de leur séjour. Ils ont sollicité son appui pour faciliter les investissements économiques et les échanges commerciaux entre les deux pays.

Le Premier ministre a souhaité la bienvenue aux membres de la délégation saoudienne et les a remercié pour leur visite au Mali, à la rencontre des opérateurs économiques maliens.

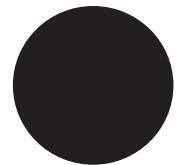
Il a salué la qualité de coopération bilatérale et multilatérale qui existe entre les deux pays et a loué les liens historiques qui lient les deux pays. Il a exprimé sa volonté de développer d'avantages de rapports économiques et commerciaux entre le Mali et le Royaume de l'Arabie Saoudite, notamment à travers le secteur privé.

Le Chef du gouvernement a exhorté, notamment, le Fonds Saoudien pour le Développement à diligenter dans les meilleurs délais leur appui aux financements additionnels du projet de la Route Sevaré-Gao, du projet de l'Hôpital Militaire et du projet de réhabilitation du Chemin de fer Dakar-Bamako.

Au terme des discussions, le Directeur exécutif du Conseil des chambres de commerce et d'industrie saoudienne M. Turki A.Almatroudi a invité le Premier ministre pour un Forum économique Mali-Arabie Saoudite, qui se tiendra à Riyad dans les semaines à venir.

Samba Gassama General

Chacun prend une partie du pays qui ne lui appartient pas et met dans sa poche et chacun crie au voleur.



Piqué chez #Info_Maria

198 enseignants convoqués au pôle économique. Parmi eux, figurent ceux qui sont allés dans les universités sans congé de formation légale, ceux qui prennent deux salaires sur le budget, ceux qui sont fictifs.

Y'a pas de petit voleur, a-t-elle estimée.



Ammy Baba Cisse

Incroyable, je ne sais pas comment le Mali a pu nommer certains comme Gouverneurs. La rançon de la médiocrité.



Avez-vous vu comment l'ORTM a zappé la conférence du SADI?

Seul Dieu est fort, nous autres sommes des minuscules créatures qui n'avons pas tellement compris la vie.



Les gens qui tentent de communiquer à la place du Premier Ministre ne le servent pas du tout. De nouveaux venus?

Tami Maiga

AIDEZ MOI SVP.
COMMENT LE MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME DÉCIDE D'ALLER EN GRÈVE JUSQU'À PASSER À LA TÉLÉ POUR ÇA?



MACRON DOIT PRÉSENTER SES EXCUSES AUX MALIENS POUR LES AVOIR TRAITER D'INDIGNES.

MALI MALIN

Côte d'Ivoire : Ouattara accorde la grâce à 3155 délinquants ayant commis des infractions sans gravité

La surcharge carcérale est un fléau au delà de peser lourdement sur les dépenses de l'Etat

La nouvelle vient de tomber. Le chef de l'État ivoirien a accordé la grâce collective à 3155 détenus en ce début d'année sur un total de 21186 prisonniers.

L'information a été relevée ce jour au palais présidentiel d'Abidjan par KOACI en marge du conseil des ministres.

Sont concernés par cette grâce présidentielle collectives les délinquants ayant commis les infractions sans gravité.

Elle exclue les détenus en situation de récidive ainsi que les personnes détenues en exécution d'une condamnation pour des faits qualifiés, notamment d'infraction militaire, de crimes de détournement de denier publics, de troubles à l'ordre public, de détention illégale d'arme à feu de la première catégorie et d'homicide



involontaire ayant occasionné plus d'un mort.

Wassimagnon

Allassane Ouattara grâce présidentielle prisonnier Par Koaci

Fc Barcelone Fans Club Afrique



Cas de Dembélé :

On oublie souvent que Dembele déçoit en grande partie à cause des blessures parce que sur le terrain il montre à chaque fois qu'il a quelques chose de différent. Si les blessures le laisse tranquille aucun doute qu'il deviendra une pièce importante du futur Barça avec R. Puig et De Jong.

Admi 2

Hadi Niangadou



Mardi 14 Janvier 2020 j'ai reçu en audience une forte délégation de Yelemané au siège du parti.

Nous avons abordé plusieurs questions relatives à la vie du parti et de la nation, le Mali.

A l'issue de cet entretien j'ai reçu la notification de l'adhésion au parti de 7 conseillers. D'autres conseillers feront leur adhésion dans les jours à venir.

MPM. Rassembler pour bâtir. MALI KO YE YÈRÈ KO YE

Source Images : Youssou Kanté - ®



Awa Sylla

A vouloir étouffer les révolutions pacifiques on rend inévitables révolutions violentes.



Malick Konate

"Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé et le courage de changer ce qui peut l'être mais aussi la sagesse de distinguer l'un de l'autre."



Mon artiste préféré Grand P Officiel est fâché.

« Il dit à fish killer et soul banks (artistes Guinéens) de ne pas se mêler de sa vie amoureuse et explique que c'est plutôt eux qui ont des copines..fish killer a sorti un morceau dans lequel il dit que Grand P a beaucoup de copines c'est ce qui lui énerve » traduit par un Guinéen.

Laissez mon artiste wai ! Grand P Barana Grand P Barana Eh Ah

Amadou Tall



MEDVEDEV DONNE SA DÉMISSION :
PUTIN ACCEPTE ET CRITIQUE -

Le PM, vasage serré, rend sa démission et celle de son Gouvernement.

PUTIN accepte et soutient que le gouvernement n'a pas tout fait comme il fallait.

Le président a dit qu'il voulait pratiquer des changements dans la constitution. Et changer la façon dont les membres du gouvernement sont choisis.

Du coup, le désormais ex PM, ex président et ex PM, n'avait d'autre choix que de démissionner.

PUTIN veut il rempiler pour une 4e fois?

Aly Tounkara est avec Amadou Tall et 97 autres personnes.

Un mois sans conseil des ministres.

IBK E FANA SAA!!!

OCCUPATION ILLEGALE TEMPORAIRE DE LA RUE:
UN CONSEIL D'AMI À IBK -

Circuler dans Bamako est difficile. Quand le malien a un mariage, enterrement et jouissance publique, il occupe la rue. Comme ça.

Pour les prières du vendredi, on occupe les rues aussi.

Cela cause énormément de problème.

Mais, les habitudes se sont tellement cristallisées que ces pratiques sont devenues normales. Le Gouvernement veut agir. Mais, il a mal engagé le dossier. Et c'est déjà mal parti. Des esprits se sont déjà braqués qui cherchent une occasion.

Il faut enterrer ce dossier. IBK doit savoir qu'avant de semer, il faut préparer le terrain. Il faut commencer par la communication.

IBK aime les éloges. C'est bien. Mais, quand on occupe la place de leader, il faut savoir préparer le terrain avant d'agir : par la bonne communication.

La prochaine fois, il faut commencer par les mariages et autres et laisser les mosquées de côté. En communiquant d'abord.

Voilà, vous avez dit que si on vous voit sur une mauvaise voie sans vous alerter, "je ne vous le pardonnerais pas".

Enterrez ce dossier.

Séga DIARRAH



Macron est en colère contre ses princes... Hop ! 220 soldats supplémentaires pour assurer le service d'ordre entre les tribus du Nord du #Mali. Quelle obstination !

Aguibou Bah



Je viens d'être nommé Responsable du Programme Forward de la FIFA auprès de la FEMA-FOOT. Un autre challenge pour moi...

Ashley Leïla MAIGA



Ahh! Comme ce gosse peut être arrogant!! Ainsi toute personne qui ne cire pas les bottes aux dirigeants français est accusée de "dire tout et n'importe quoi" ou "de servir des intérêts étrangers" ou "d'être payée par je ne sais qui"!! Mali Burkina Niger #Tchad #Mauritanie

Mamadou Ismaila KONATE



La médiation: une corde de plus à l'arc des avocats en contentieux - <http://carrières-juridiques.com>

Cellou Dalein Diallo



Des rumeurs véhiculées par des sites internet font état de démarches menées par l'@ufdglive vers le Pouvoir en vue de sa participation aux législatives. Je démens formellement ces rumeurs qui ne visent qu'à diviser l'Opposition politique et à affaiblir le @FNDC_Gn.

Yaya Sangare



Dieu nous a donné gracieusement Témoré Tioulenta pour les œuvres qu'il a accomplies en faveur de l'humanité pendant 66 ans. Allah l'a repris définitivement, ce dimanche 12 janvier. Nos prières l'accompagnent dans sa dernière demeure auprès du Maître de l'Univers. Adieu TIOULENTA !

WESTERN UNION

WU

MONEY TRANSFER

Politique au Mali : La CMAS de l'imam Dicko affiche son ambition pour les législatives

En août dernier naissait la Coordination des mouvements, associations et sympathisants de l'imam Mamoud Dicko (CMAS). Il avait lui-même en qualité de « parrain » participé au lancement des activités de la coordination qui se veut un mouvement politique. Depuis ce week-end, la CMAS a commencé l'installation de ses structures dans les six communes de Bamako, avec un objectif : participer aux prochaines élections législatives.

La coordination des mouvements associations et sympathisants, la CMAS de l'imam Mahmoud Dicko, poursuit dans la capitale, avant l'intérieur du pays, son implantation avec un objectif affiché : participer aux prochaines élections législatives dont la date officielle n'est pas encore connue.

« Nous sommes en train de structurer ce mouvement, explique à RFI Issa Kaou Djime, coordinateur et porte-parole de la CMAS, proche de l'imam Dicko. Nous avons dit clairement que c'est un mouvement politique et un mouvement politique, ce sont des ambitions politiques. Nous espérons avoir des candidats sur des listes, avec des partis politiques



qui partagent nos valeurs ».

Le positionnement politique de la CMAS : ni opposition, ni majorité. Mais elle critique « la mauvaise gouvernance ». Avant d'officialiser, elle sera également présente au rendez-vous lors de la présidentielle malienne de 2023.

« L'objectif c'est vraiment d'aller à la conquête du pouvoir, poursuit Issa Kaou Djime. Nous, héritiers politiques de l'imam Dicko, nous allons aux élections présidentielles ».

Le signal est désormais clair : l'influent Imam Dicko et ses partisans font un pas de plus sur la scène politique malienne, avec beaucoup d'ambition. De plus en plus de jeunes intellectuels maliens prennent la carte de la CMAS qui se présente comme la troisième voie pour sortir le Mali de la crise.

Adama Ben Diarra, initiateur du mouvement du 10 janvier : "Les forces françaises doivent plier bagage"

Le sommet qui a réuni les chefs d'état du G5 Sahel et de la France a suscité beaucoup de polémiques. Nos confrères de Mali tribune ont tendu leur micro à l'activiste Adama Ben Diarra dit le cerveau. Lisons cette courte interview.

Mali tribune : Les présidents des pays du G5-Sahel ont participé au rendez-vous de Pau, que doivent-être leurs positions ?

A B. D. : Les présidents qui doivent avoir des propos uniformes. Les différents présidents des pays du G5 devraient organiser des assises souveraines. C'est ce que Macron a demandé. C'est au peuple de clarifier leur position. Pour ce faire, il faut des assises souveraines au cours



desquelles, le peuple donnera une position définitive. Il s'agit de la défense de nos territoires et cela relève de la souveraineté du peuple. Il faut des assises souveraines dans les pays du Sahel pour que les peuples se prononcent, si les Français doivent rester ou pas.

Mali Tribune : La France doit-elle rester ou quitter ?

A B. D. : Les forces françaises doivent plier leur bagage, le plus tôt possible.

Mali Tribune : Si la France part aujourd'hui, tu ne crains pas des conséquences ? Nos militaires sauront-ils assurer la relève ?

A B. D. : Le déroulement des choses prouvent à suffisance que la France est à l'origine de notre crise. C'est la France qui est derrière la crise malienne. On ne peut être à l'origine d'une crise et être sollicité pour résoudre cette même crise. Ce qui est à craindre est un appui français après leur départ aux terroristes. Nous ferons recours à d'autres forces telles que la Russie. Le but d'un partenariat c'est gagnant-gagnant et non le contraire. Un partenariat sincère.

Mali tribune : Quelle alternative proposes-tu pour remplacer le vide que laissera Barkhane ?

A B. D. : Je propose la Russie comme en Centrafrique et dans plusieurs autres pays qui ont fait la même chose. On chasse la France avec ses conséquences, mais nous aurons la Russie pour la formation et l'équipement de nos militaires. Aussi sur le plan diplomatique pour que notre position parle d'une voix plus haute au niveau des tribunes internationales.

■ Propos recueillis par Koureichy Cissé

Pour la paix et Cohésion Sociale : 45 millions de FCFA dans la cagnotte de l'AJCAD pour mener des actions en faveur de la paix



L'Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie (AJCAD-Mali) vient de signer un contrat de prestation avec l'ONG Aide à l'Eglise Norvégienne (AEN) d'un montant total de 45.700.000 FCFA. L'AJCAD va réaliser dans le cadre de ce contrat plusieurs activités qui s'inscrivent toutes dans la promotion de la paix et du vivre ensemble.

La signature de contrat s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet "Passerelles intercommunautaires et intergénérationnelles pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les communes du District de Bamako et toutes les régions du Mali". Mme Adam Dicko, Directrice Exécutive de l'AJCAD et le représentant de la Directrice du pays de l'Aide de l'Église Norvégienne au Mali (AEN) ont en effet signé le présent contrat de prestation doté d'une enveloppe de 45.700.000 FCFA au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Bamako, mardi 14 janvier 2020. Le projet en question prévoit plusieurs activités qui vont se dérouler dans une période de trois mois sur l'ensemble du territoire national. Il porte sur l'exécution d'un projet intitulé "Passerelles intercommunautaires et intergénérationnelles pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les communes du District de Bamako et toutes les régions du Mali". Des activités évoquées par AJCAD dans la mise en œuvre du projet, on note l'identification et la formation de 20 jeunes facilitateurs issus de toutes les régions du Mali soient 2 jeunes par région et 4 pour le District de Bamako. Ils seront outillés sur la gestion et la prévention des conflits. Il y aura également des activités de soutien en faveur de 09 initiatives socioculturelles en matière de consolidation de la paix. Toujours dans le cadre des activités programmées il est prévu de tenir 09 foras locaux pour la cohésion sociale et le vivre ensemble pour une paix durable ; la réalisation de 25 vidéos (interview) des jeunes ; l'organisation d'une rencontre nationale des jeunes sur la paix et la cohésion sociale et la réalisation de 18 vidéos des leaders religieux. La finalité du projet est d'engager en conformité avec les principes de l'AJCAD la jeunesse pour plus de changement de comportement en faveur du développement.

■ Mahamane TOURE

Ministère des Transports et de la Mobilité Urbaine : La SNTE exige la démission du DFM, Senoussi Korobara, pour faute grave



Suite au retard criard constaté dans la mise en œuvre du procès-verbal de conciliation du 19 septembre dernier, la Section Nationale des Transports d'État (SNTE) vient de déposer sur la table du Ministère du Dialogue social, du Travail et de la Fonction publique, un préavis de grève de trois jours allant du mercredi 22 janvier au vendredi 24 janvier 2020.

Dans le document dont nous avons pu nous procurer une copie, le syndicat exige la mise en œuvre du procès-verbal du 19 septembre 2019 ; la démission immédiate du Directeur des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère en charge des Transports, Senoussi Korobara, pour faute grave ; l'alignement immédiat avec rappel des arriérés conformément à l'arrêt de la Cour suprême pour le personnel des antennes ainsi que le paiement des ristournes de l'ANASER allouées à la Direction Nationale des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux avec le rappel des arriérés.

S'agissant du procès-verbal du 19 septembre 2019, la partie gouvernementale s'est engagée à, entre autres, changer le statut de la Direction Nationale des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux (DNTTMF) en Direction Générale des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux (DGTTFM) ; valider le décret portant plan de carrière de ladite direction ; mettre en place une clé de répartition de tous les produits, ristournes disponibles au compte de la DNTTMF ; rénover toutes les directions régionales, subdivisions et les antennes ; valider le décret portant répartition des fonds issus des pénalités pour le retard des visites techniques. Aussi, le gouvernement et le syndicat avaient convenu d'élargir les crédits de fonctionnement à toutes les directions régionales, subdivisions des transports et de renouveler la commission de retrait de permis.

■ Mama PAGA

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

Facilité Elargie au Crédit : Le FMI accorde plus de 14 milliards de FCFA au Mali



Le vendredi, 10 janvier 2020, le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International a approuvé un décaissement d'environ 27,63 millions de dollars, soit près de 14 milliards de FCFA, au profit du Mali. Un fonds qui entre dans le cadre de l'accord au titre de la Facilité élargie au crédit (FEC), a annoncé l'institution de Bretton Woods, dans un communiqué. Cet appui porte à environ 55,26 millions de dollars, soit 27,6 milliards de FCFA, le total des décaissements au titre de l'accord triennal approuvé le 28 août 2019, pour un montant d'environ 193,5 millions de dollars, soit 75% de la quote-part du Mali au FMI. À noter que la FEC octroie une aide financière aux pays qui connaissent des difficultés prolongées de balance de paiements. Elle a pour finalité de rétablir la stabilité, la validité macroéconomique, et la réduction de la pauvreté tout en favorisant une croissance vigoureuse et durable.

2e Région militaire : Le Chef d'État-major de l'Armée de Terre en visite à Timissa



Le samedi, 11 janvier 2020, le Chef d'État-major de l'Armée de Terre, le Général de Brigade Kéba SANGARE, s'est rendu au poste de Timissa. C'était dans le cadre de sa série de tournées effectuées dans la région de Ségou du 31 décembre 2019 au 04 janvier 2020. Il a été successivement aux postes de Diabaly, Alatona, Goma-Coura, Macina, Niono, Sokolo et Molodo. Le chef d'Etat-major était accompagné par le Commandant du Secteur 5, le Colonel Diadié Dembélé, et plusieurs autres chefs militaires. L'objectif était de venir s'imprégner des conditions de vie et de travail des hommes, et de leur prodiguer des conseils adéquats pour la réussite de leur mission régaliennne. En retour, les troupes ont évoqué au Général SANGARE leurs différentes doléances, tout en lui rappelant la nécessité du concours d'une bonne collaboration des populations pour la réussite de leur mission.

Tombouctou : La prévention et la résolution pacifique des conflits au cœur d'un atelier de formation

Le Bureau régional de la MINUSMA, en partenariat avec le Conseil de la jeunesse de Tombouctou, a organisé, du 06 au 07 janvier, une formation sur la prévention et la résolution pacifique des conflits au bénéfice de 40 jeunes de la place. Ladite formation a été animée par des professionnels de la Mission des Nations Unies au Mali, du Haut-commissariat pour les Réfugiés (HCR) et de l'Equipe Régionale d'Appui de la Région de Tombouctou (ERAR), au sein de la Maison des Jeunes de Tombouctou. Selon ses initiateurs, elle avait pour but de renforcer la cohésion sociale, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali. À noter que divers thèmes ont été exposés, comme, entre autres, les méthodes alternatives de résolution pacifique des conflits ; l'État de droit ; l'accès à la justice



et à la complémentarité constructive entre la justice traditionnelle et la justice formelle et autres. Les participants ont souligné leur satisfaction suite au renforcement des connaissances avec des outils pouvant les aider à développer et à mieux cerner l'importance de leur rôle dans la résolution des conflits

malikile.com



An Bé Gnogon Bolo
On est ensemble

Malitel
Proche de vous



**REJOIGNEZ LE 1^{ER} OPÉRATEUR GLOBAL
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU MALI.**

Malitel votre réseau favori

service client : 6700 
www.malitel.ml 
www.facebook.com/malitel.official 



communiqué du conseil des Ministres du mercredi, 15 janvier 2020

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi, 15 janvier 2020 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence de Docteur Boubou CISSE, Premier ministre, Chef du Gouvernement.

A l'ouverture de la session, le Premier ministre a fait observer une minute de silence à la mémoire de Docteur Témoré TIOULENTA, ministre de l'Education nationale, décédé le 10 janvier 2020 à Bamako.

En cette douloureuse circonstance, il a salué les efforts de l'illustre disparu en faveur de la promotion de l'éducation, de l'enseignement supérieur et du jeu démocratique.

Le Premier ministre a également exprimé, en son nom propre, au nom du Président de la République et des membres du Gouvernement, à la famille du défunt ses condoléances les plus attristées.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a adopté des projets de texte.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE

ET DES FINANCES

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté : Un projet de décret portant approbation du marché relatif aux travaux de construction et de bitumage de la route Kwala-Mourdiah-Nara, Section 2 : Kaloumba-Nara.

Le marché est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Entreprise GREEN LINE pour un montant de 17 milliards 54 millions 87 mille 360 francs CFA hors taxes et hors douanes et un délai d'exécution de 18 mois incluant les saisons de pluies.

La construction de la route Kaloumba-Nara, d'une longueur de 54,05 Km, contribuera notamment à améliorer les conditions de transport des personnes et de leurs biens sur le corridor Bamako-Nouakchott et à promouvoir l'économie nationale.

Un projet de décret portant approbation de l'Avenant n°1 au Marché n°00020/DGMP-DSP-2017 relatif aux travaux de construction et de bitumage de la route Yanfolila-Kalana-Frontière Guinée.

L'avenant, sans incidence financière, est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Entreprise COVEC-Mali.

Il vise à proroger de cinq (05) mois le délai d'exécution du marché initial pour tenir compte du retard accusé à cause de la construction du pont, situé entre Yanfolila et Badogo sur le fleuve Ballé.

Un projet de décret portant approbation du marché relatif à la réalisation de la cartographie géologique du Birimien à un cinquante millièmes du Mali Sud.

Le présent marché est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et le Bureau d'Etudes EUREKAGEO SARL pour un montant de 1 milliard 789 millions 74 mille 700 francs CFA toutes taxes comprises et un délai d'exécution de 36 mois.

L'exécution de ce marché permettra d'améliorer les infrastructures cartographiques de base, de contribuer à la promotion du secteur minier et au développement socio-économique de notre pays.

Un projet de décret portant approbation du marché relatif à l'extension de la fibre optique pour les zones de Mopti, Koro, Tombouctou, Gao, Ansongo, Labezanga, le réseau d'accès par câble à la fibre optique, le système de vidéosurveillance, le système EID du Projet Mali Numérique.

Le marché est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et la société China International Télécommunication Construction Corporation pour un montant hors taxes de 161 millions 970 mille 711 virgule 57 Dollars US

et un délai d'exécution de 24 mois.

La réalisation de ces travaux contribuera notamment à :

- améliorer la desserte en moyens de communication des localités traversées par la fibre optique ;
- renforcer la lutte contre l'insécurité, le terrorisme et la criminalité ;
- favoriser la création d'emploi dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Un projet de décret portant approbation de la Convention de Concession pour la construction et l'exploitation de la centrale solaire photovoltaïque en BOOT de 50 Méga Watt crête à Tiakadougou-Dialakoro, Cercle de Kati, Région de Koulikoro, à la Société AMEA MALI SOLAR SA.

La convention est conclue entre le Gouvernement de la République du Mali et la société AMEA MALI SOLAR SA pour un montant de 44 milliards 600 millions de francs CFA hors taxes et droits de douanes.

La durée de construction de la centrale est de 12 mois pour une durée d'exploitation de 25 ans.

La mise en œuvre de cette convention permettra entre autres :

- d'augmenter l'offre à travers une source d'énergie propre, inépuisable et à moindre coût ;
- d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique ;
- de résorber de façon substantielle le déficit de production ;
- de développer les compétences locales à travers la création d'emplois ;
- d'améliorer la qualité du service public de l'électricité.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

Sur le rapport du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant les modalités d'application de la Loi n°2018-003 du 12 janvier 2018 relative aux défenseurs des Droits de l'Homme.

La loi du 12 janvier 2018 offre aux défenseurs des Droits de l'Homme les garanties nécessaires à l'exercice de leurs activités.

Le projet de décret adopté en application de cette loi détermine entre autres :

- les critères à remplir par toute personne phy-

sique ou morale, pour avoir la qualité de défenseur des Droits de l'Homme ;

- les obligations de l'Etat en matière de protection des défenseurs des Droits de l'Homme dans l'exercice de leurs activités.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

Sur le rapport du ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant modification du Décret n°07-262/P-RM du 02 août 2007, modifié, fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du Centre de Formation des Collectivités territoriales.

Le Centre de Formation des Collectivités territoriales est un établissement public à caractère scientifique et technologique ayant pour mission d'assurer la formation et le perfectionnement des agents des collectivités territoriales et la réalisation d'études dans le domaine de la décentralisation.

Le projet de décret adopté modifie la composition du Conseil d'Administration du Centre pour prendre en compte la Direction nationale de la Fonction publique des Collectivités territoriales.

AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITE URBAINE

Sur le rapport du ministre des Transports et de la Mobilité urbaine, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation du Programme national de sûreté de l'aviation civile.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, le Mali a mis en œuvre trois programmes nationaux de sûreté de l'aviation civile.

Ces programmes sont destinés à protéger les opérations de l'aviation civile contre les actes d'intervention illicite, au moyen de règlements, de pratiques et de procédures qui tiennent compte de la sécurité, de la régularité et de l'efficacité des vols.

Le présent Programme est élaboré pour consolider et renforcer les acquis des précédents programmes en tenant compte des recommandations des audits et inspections réalisés au niveau national, régional et international.

Il vise à assurer et à garantir la protection des passagers, des équipages et le personnel au niveau des aéroports, des aéronefs et des ins-

tallations de navigation aérienne à travers entre autres :

- la définition des responsabilités de l'ensemble des structures impliquées dans la gestion de la sûreté de l'aviation civile ;
- la réglementation des conditions d'accès aux zones de sûreté ;
- le renforcement des mécanismes de sûreté ;
- le renforcement des capacités du personnel.

AU TITRE DU MINISTERE DES MINES ET DU PETROLE

Sur le rapport du ministre des Mines et du Pétrole, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation du document de politique nationale de développement du secteur minier et pétrolier et son plan d'actions 2019-2023.

Le Conseil des Ministres, en sa session du 13 juin 2019, a pris acte d'une communication écrite relative au document de politique nationale de développement du secteur minier et pétrolier et son plan d'actions 2019-2023.

Le projet de décret adopté consacre l'approbation formelle dudit document de politique.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

Sur le rapport du ministre de l'Elevage et de la Pêche, le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique du Programme régional d'Appui à l'Amélioration des Systèmes d'Elevage au Mali.

Le Programme régional d'Appui à l'Amélioration des Systèmes d'Elevage au Mali est créé pour mutualiser les interventions du Projet d'Appui au Pastoralisme dans le Sahel et du Projet d'Appui au Développement de l'Elevage au Mali.

Sa mise en œuvre permettra :

- de renforcer la résilience des pasteurs et agro-pasteurs ;
- d'améliorer la productivité et la commercialisation des productions animales issues des systèmes d'élevage pastoral et non pastoral.

Bamako, le 15 janvier 2020

**Le Secrétaire général du Gouvernement,
Madame SANOGO Aminata MALLE
Commandeur de l'Ordre national**

Cérémonie de distinction : Le DG de la Coopérative Jamana décoré !

Le directeur général de Jamana, Hamidou Konaté, a été élevé au rang d'officier de l'ordre national, mardi 14 janvier 2020, par le Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéita. Cette distinction illustre la reconnaissance de la République envers ses agents ayant mérité de la nation.

La présente distinction honorifique est décernée aux hommes et aux femmes qui ont servi dignement et vaillamment la patrie. L'homme est connu pour sa loyauté, sa pugnacité pour défendre le Mali et surtout par sa capacité à faire des propositions en cas de différends entre les personnes. La coopérative Jamana est honorée enfin par les hautes autorités maliennes.

Cependant la coopérative Jamana a joué un rôle prépondérant pour l'avènement de la démocratie. Au moment où d'autres n'osaient pas dénoncer, Jamana, la voix des sans voix, a tout fait pour que la liberté d'expression ne puisse pas être un vain mot. Pas seulement dénoncer mais elle a aussi proposé des pistes de solutions.

Et elle continue de le jouer au prix de son sang. La présente consécration est le couronnement de plusieurs années de services rendus à la Nation par des hommes et des femmes qui se battent, dans l'ombre, pour recoudre le tissu

social. A Jamana, c'est une équipe dévouée et déterminée qui n'a qu'une ambition, que celle de servir le Mali.

« Une de nos satisfactions de 2019, est la reconnaissance du mérite à l'endroit de Jamana, par le Président de la République, à travers notre modeste personne, en nous faisant officier de l'ordre national. Cette médaille est une invite à persévérer et à toujours mieux faire. A Jamana, nous réaffirmons notre engagement à être au service exclusif de notre peuple et de notre pays. Nous occuperons toute notre place, quoiqu'il arrive », a indiqué le directeur général de la coopérative Jamana dans l'édition des Echos du 7 janvier 2020.

Aux dires du Premier Ministre, Dr Boubou Cissé, le Président de la République, Grand Maître des Ordres Nationaux, SEM Ibrahim Boubacar Keita, accorde une attention particulière au travail bien fait, à la recherche et à la promotion de l'excellence. C'est pourquoi, le gouvernement de la République du Mali s'attelle à mettre à l'honneur ceux qui se seront distingués par leur qualité propre et la qualité de leur travail, tout au long de leur parcours au service du Mali et des Maliens.

« Permettez-moi, à ce stade de mon propos, d'adresser des mots aux récipiendaires et à leurs familles. Car ce sont eux

qui sont aujourd'hui à l'honneur. Chers Récipiendaires, je voudrais vous signifier la reconnaissance de notre Pays pour le travail de qualité que vous avez abattu durant de longues années et qui vous vaut aujourd'hui d'être distingués et honorés. Vous faites partie de ceux qui ont donné de leur énergie, de leur savoir, de leurs connaissances pour le Mali », a-t-il précisé.

Mieux, il ajoutera en termes d'exaltation « Vous êtes aussi une fierté pour le Mali. À travers votre travail et votre abnégation, vous avez semé, certainement, les graines du dévouement et du professionnalisme. La voie étant tracée, je vous exhorte à poursuivre ces efforts et à motiver les plus jeunes, pour que nous puissions toujours disposer de ressources capables de réaliser notre rêve commun : le développement du Mali dans la paix et dans la stabilité. Ces médailles, en plus de la satisfaction morale qu'elles vous apportent, sont synonymes d'encore plus de responsabilité, car vous ne devez plus démeriter de la nation. Finalement, si ces médailles sont aussi l'occasion pour vos proches de manifester leur sympathie et leur amitié à votre égard, elles vous procureront un plus grand honneur à les recevoir et une agréable fierté à les porter avec fierté », a dit le PM comme une invite à la persévérance.

■ Ibrahim Sanogo





Administration Territoriale et Décentralisation : Gouverneurs et Préfets en conclave !

Dans le cadre des préparatifs des élections législatives et référendaires, le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Boubacar Alpha Ba, en présence du ministre de la Communication, Yaya Sangaré, a rencontré, mardi 14 janvier 2020, les gouverneurs et les préfets, dans ses locaux, pour faire l'état des lieux et échanger sur l'état du matériel électoral, la situation sécuritaire et l'état de retour de l'administration dans leur localité.

■ ■ Nous venons de sortir du débat national inclusif dont quatre résolutions majeures s'imposent à nous : C'est l'organisation des élections législatives. En même temps, il s'agit d'organiser le référendum et d'assurer le retour de l'administration sur le terrain et procéder à la relecture de certains articles de l'Accord de paix et de la réconciliation issu du processus d'Alger », a révélé le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation.

Cela importe que les sous-préfets, les préfets et les gouverneurs se retrouvent pour échanger, au niveau du Département à faire l'état de la Nation depuis le 22 décembre dernier, en termes de sécurité, a accentué Boubacar Alpha Ba.

En parlant de la présence effective des représentants de l'Etat sur le terrain, le ministre Ba indiquera que le retour de l'Etat ne concerne pas seulement les administrateurs civils mais aussi les enseignants, les personnels de la santé, de la justice, entre autres.

En faisant le point de ces défis majeurs, dira-t-il, les autorités auront accès au matériel électoral, en présence de la sécurité et de la justice afin de délivrer les différents documents nécessaires des uns et des autres pour aller aux élections législatives.

« Donc, nous faisons le point afin d'informer le Gouvernement et la mission, par la voie du Premier Ministre, de l'effectivité de la présence de l'Etat pour organiser les élections dans les meilleures conditions possibles », dit le Chef en charge de l'Administration du territoire et de la Décentralisation. Pour ce dernier, les administrateurs civils ont fait le point sur des matériels au niveau de Kayes, Gao, Ménaka et Tombouctou. « Ceux qui manquent, on va les compléter afin qu'ils soient disponibles dans les différents magasins créés à cet effet », a-t-il martelé.

En outre, le ministre de la Communication a démontré l'importance que doit jouer la communication en temps de guerre. « Il nous faudra, avec votre concours, recoudre le tissu social par la communication », a exhorté Yaya Sangaré.

« A l'instar de tout le reste du pays, nous avons des soucis mais nous avons aussi la volonté. Nous reconnaissons les problèmes qui existent et aussi l'importance de cette élection pour la stabilité du pays, et l'avenir du pays en dépend », a expliqué le Gouverneur de Kidal.

Au niveau de cette région, selon Sidy Mohamed Ichrach, c'est un défi qu'il faut relever et de la même manière que l'élection présidentielle dernière.

A cela, toute la population de Kidal, a-t-il affirmé, est engagée, notamment les notabilités, les partis politiques et l'administration, pour que l'élection législative se passe dans des conditions favorables. S'agissant du matériel électoral, le gouverneur Ichrach a assuré que les outils sont disponibles à leur niveau. Nonobstant cet effort, il a signalé que certains instruments ont été détériorés et même consommés durant l'élection présidentielle. « En effet, nous avons fait le point total afin de remplacer ces matériels. Nous avons des stocks à Gao que nous allons utiliser durant cette campagne », a-t-il précisé.

« Nous sommes en train de nous pencher sur l'aspect sécuritaire et de faire le point du matériel électoral qui a été transmis avant la date indiquée », a déclaré le Préfet de Banamba. S'agissant du matériel électoral, Sékou Touré a assuré que le cercle de Banamba, à l'instar des autres cercles de la région de Koulikoro, est prêt pour les échéances électorales. Pour ce faire, il a témoigné qu'il n'y a pas de souci majeur au niveau de son cercle. Quant à l'aspect sécuritaire, le préfet Touré a signalé que ce point sera au cœur des préoccupations au cours des échanges.

■ Ibrahim Sanogo

Gaz butane : La pénurie paralyse des activités économiques



Mardi 7 janvier. Le soleil sur Bamako est enveloppé par un léger brouillard matinal. La météo affiche une température minimale de 15°C au Quartier du fleuve, en Commune III. Julienne Sidibé est assise derrière le comptoir de son restaurant, où quelques clients prennent le petit déjeuner, notamment dans la salle à manger.

En attendant l'arrivée de l'eau chaude qu'un employé était en train de faire bouillir, la gérante accepte de s'exprimer sur la pénurie de gaz à laquelle les usagers sont confrontés. D'un ton colérique, la restauratrice juge accablante la situation. «De 7.500 FCFA, la bonbonne de 12 kilos est vendue entre 20.000 et 25.000 FCFA aujourd'hui», s'étonne la gérante du Bol De Jade. À la question de savoir comment le restaurant fonctionne, elle s'exclame : «Hé ! Nous utilisons le charbon de bois, car nous y sommes obligés pour pouvoir assurer la continuité du service aux clients».

Comme la gérante de restaurant Julienne Sidibé, les foyers et autres consommateurs maliens sont privés de gaz butane, depuis un mois. La cause ? L'arrêt de fourniture par les importateurs de ce combustible à usage domestique. Ceux-ci disent manquer de ressources financières nécessaires pour acheter, transporter et dédouaner ce produit commer-

cial issu du raffinage du gaz naturel. Rappelons que ce produit dérivé du pétrole est importé de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Ghana.

En effet, au tout début de la pénurie qui prend des proportions inquiétantes, quelques producteurs peinaient à satisfaire la forte demande nationale. Occasion opportune pour des spéculateurs de sortir leur stock visiblement conservé à dessein. Ainsi, dans certains endroits de Bamako, la bonbonne de 6 kilos était cédée à 5.000 FCFA voire 6.000 FCFA, contre 3.500 FCFA. Ces provisions seraient épuisées, à présent. Conséquence : ménages, restaurants, industriels et autres petites activités dépendant du gaz butane, sont paralysés à travers différents quartiers de la capitale malienne. À Bamako Coura, au niveau du siège de l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE), officier de nombreux kiosques vietnamiens spécialisés dans la vente de nems et de sandwich.

Rencontrée là-bas, une jeune Vietnamiense se force d'expliquer l'ampleur de la situation en langue nationale bambara. «J'ai appelé mon fournisseur, il a répondu qu'il n'y a plus de gaz au dépôt», confie la jeune dame, en montrant du doigt une bonbonne vide de 12 kilos, l'air désemparée. À une centaine de mètres du

kiosque, où travaille la vendeuse de nems, le jeune Bouba vend des omelettes qu'il prépare sur du gaz butane. Selon lui, avant la pénurie, la bonbonne de 6 kilos qu'il payait à 3.500 FCFA pouvait durer plusieurs jours. Comparativement au charbon de bois, «le gaz fait notre affaire», affirme-t-il.

Le manque de gaz a obligé Bouba à se tourner vers le charbon de bois. «Je n'ai pas le choix», dit-il. À côté de Bouba, des clients attendent impatiemment leur commande. Ils accusent l'État d'être le seul responsable de la situation. Selon eux, si la pénurie de gaz a atteint ce stade critique, c'est dû à la négligence des autorités compétentes.

En la matière, précisons que la subvention du gaz butane est gérée au niveau de plusieurs structures publiques. Il s'agit de l'Agence malienne pour le développement de l'énergie domestique et l'électrification rurale (Amader), le ministère de l'Économie et des Finances et le Trésor public. À l'Amader, la cellule de communication explique que le rôle de son Agence se limite à la collecte des factures des fournisseurs de gaz, faire les mandats des factures et les transmettre au ministère de l'Économie et des Finances.

L'Amader dit avoir déjà effectué ce travail et transmis les factures au ministère de l'Économie et des Finances, assure une source proche de l'agence, ajoutant que les opérations de vérification et d'approbation des documents fournis par les opérateurs gaziers sont réalisées par l'hôtel des Finances. C'est après ces étapes que le Trésor public doit procéder au paiement par des virements bancaires.

Selon une source au ministère de l'Économie et des Finances, les trois premiers trimestres de 2019 ont été déjà payés aux opérateurs gaziers pour un montant global de plus de 6 milliards de FCFA. Il reste à payer le quatrième trimestre au titre de 2019, reconnaît-il. Ce retard, explique notre source, est dû à la fermeture des crédits au titre de l'année fiscale 2019. Il faudra alors, dit-il, attendre l'ouverture des crédits pour 2020 pour apurer les arriérés de paiement.

Contacté, le directeur de Sodigaz, Oudiari Diawara, a dit que leur dernier paiement remonte à octobre 2018, précisant qu'il a reçu à la même période un virement de 50 millions de FCFA.

■ Amadou B. MAÏGA

Primature : 129 personnes décorées

Les récipiendaires qui ont reçu leur médaille, hier, sont composés de commis de l'État d'agents d'appui, de secrétaires, de plantons, de jardiniers, de chauffeurs...

Agents de l'État en activité ou à la retraite, acteurs de la société civile et du secteur privé, religieux, artistes, journalistes, opérateurs économiques, officiers supérieurs de l'armée en activité ou à la retraite, cadres et personnel d'appui de la Primature et du secrétariat général du gouvernement, ce sont 129 personnes qui ont reçu, hier, des distinctions honorifiques pour service rendu à la nation. Les médailles ont été remises par le Premier ministre Dr Boubou Cissé, le Grand chancelier des Ordres nationaux, le général Amadou Sagafourou Guèye, le directeur de cabinet du Premier ministre, Amadou Ousmane Touré et le secrétaire général du gouvernement, Mme Sanogo Aminata Mallé. La cérémonie a eu lieu à la Primature. Les récipiendaires sont répartis en quatre catégories : 29 personnes ont reçu la médaille de Commandeur de l'ordre national, 75 ont été décorés de la médaille d'Officier de l'Ordre national, 10 personnes ont reçu la médaille de

Chevalier de l'Ordre national et 15, la Médaille du mérite national avec effigie Abeille. Parmi ceux-ci, des commis de l'État ayant occupé des grandes fonctions dans l'administration (ministres, directeurs de services centraux), mais aussi des agents d'appui, des secrétaires, des plantons, des jardiniers et des chauffeurs. La cérémonie a drainé du beau monde à la Cité administrative. Elle a commencé avec la lecture de la liste des récipiendaires par le capitaine Youssouf Samaké, officier-adjoint chargé du cérémonial, des insignes et brevets à la Grande chancellerie des Ordres nationaux du Mali. Ensuite, le Premier ministre a remis le premier lot de distinctions aux nouveaux Commandeurs de l'Ordre national du Mali, avant de passer le relais au Grand chancelier des Ordres nationaux du Mali le général Guèye pour la remise des médailles aux Officiers de l'ordre national. Cette séquence a été suivie de la décoration, par le directeur de cabinet du Premier ministre, des Chevaliers de l'Ordre national. Quant aux bénéficiaires de la Médaille du mérite national avec effigie abeille, ils ont été décorés par le secrétaire général du gouvernement, Mme Sanogo Aminata Mallé. Après avoir reçu sa médaille, le porte-parole

des récipiendaires, l'ancien ministre Zahabi Ould Sidi Mohamed avouera que les mots lui manquent pour exprimer sa joie, ajoutant que ces décorations en faveur de ceux qui travaillent dans l'anonymat le plus total sont d'une très grande importance pour l'édification d'une nation. Pour l'ancien ministre, être décoré et mis en avant parmi les dignes fils de la nation, en plus d'être un honneur, est aussi une interpellation à continuer de se mettre au service du pays en cette phase critique de notre histoire. «Nous considérons ces médailles venant de notre pays comme une assignation à la tâche. Nous continuerons à servir le Mali de toutes nos forces, afin que ce beau pays qui a rayonné dans l'Ouest africain retrouve la paix et la stabilité qui ont fait de lui, une nation exemplaire en matière d'hospitalité, de tolérance que le monde entier respecte», a déclaré Zahabi Ould Sidi Mohamed.

En réponse, le Premier ministre dira que le chef de l'État accorde une attention particulière au travail bien fait, à la recherche et à la promotion de l'excellence. C'est pourquoi, indiquera-t-il, le gouvernement s'attèle à mettre à l'honneur ceux qui ont été distingués par leur qualité propre et la qualité de leur travail, tout au long de leur parcours au service du pays. Dr Boubou Cissé a signifié aux récipiendaires, la reconnaissance de la nation pour le travail de qualité qu'ils ont abattu durant de longues années et qui leur vaut d'être distingués et honorés. «Vous faites partie de ceux qui ont donné de leur énergie, de leur savoir, de leur reconnaissance pour le Mali. Vous êtes aussi une fierté pour le Mali. À travers votre travail et votre abnégation, vous avez semé certainement les graines du dévouement et du professionnalisme», a insisté le chef du gouvernement, avant d'exhorter les récipiendaires à poursuivre leurs efforts et à motiver les plus jeunes pour que notre pays puisse toujours disposer de ressources capables de réaliser le rêve commun de développement dans la paix et la stabilité.

Et Dr Boubou Cissé de renchérir : «Par votre dévouement et vos efforts, vous avez prouvé que le travail bien fait finit toujours par payer. Ces médailles, en plus de la satisfaction morale qu'elles vous apportent, sont synonymes d'encore plus de responsabilité...».

■ **Dieudonné DIAMA**



Crise scolaire : Qui veut noyer le poisson ?

Visiblement, l'article 39 du statut octroyé aux enseignants est interprété différemment par les protagonistes. Pour l'appliquer, le gouvernement entend revaloriser la grille de ce statut tandis que pour les enseignants, ils doivent bénéficier du même traitement que les corps régis par le statut général des fonctionnaires de la fonction publique.

Depuis la sortie spontanée des élèves du fondamental de Bamako, de Gao et Yorosso, le conseiller technique du Premier Ministre, Siaka Diarra, ne rate aucune occasion pour tenter de dissuader l'opinion nationale de suivre les grévistes sur la base des motivations de cette série de grèves des enseignants. Le mardi soir, sur une chaîne de la place, il a affirmé que le gouvernement est sur la dynamique de la mise en œuvre de tous les points qui ont fait l'objet d'accord, tout en dissimulant les points d'ombres de cette situation qui perturbe les cours dans les établissements publics. Néanmoins, malgré cette position ambiguë, il a trouvé légitime la revendication des enseignants. S'agissant du point relatif à la majoration de la prime de résidence, il a précisé que l'Etat a honoré ses engagements et que les enseignants sentiront cette augmentation sur leurs salaires du mois de janvier 2020. Ironie du sort, les journalistes, sur le même plateau, ont contredit ses propos en apportant des preuves tangibles sur la non application de ce point d'accord. Ils disent même être en possession des copies de bulletin de paiement du mois de janvier de certains enseignants. Contrevérité ou tentative de brouillage ? En tout état de cause, les commentaires vont bon train...Ce qui révèle que le conseiller Siaka Diarra ne maîtrise pas ce dossier brûlant qui continue de faire couler beaucoup de salives.

Par contre, les syndicats de l'éducation disent que les sorties ratées du conseiller technique constituent des insultes à l'endroit du monde enseignant. Pour eux, les enseignants sont considérés comme le ventre mou de la République quand il s'agit d'appliquer une loi. Pour les enseignants grévistes, c'est à la suite



de certaines fausses informations qui circulent sur les réseaux sociaux, qu'ils ont l'obligation de donner des précisions aux Maliens sur l'objet de la grève en cours.

En réalité, les syndicats de l'Education signataires du 15 octobre 2016 demandent uniquement l'application de l'article 39 de la loi 007 du 16 janvier 2018, portant statut du personnel enseignant de l'Enseignement secondaire, de l'Enseignement fondamental et de l'Education préscolaire et Spéciale.

L'article 39 stipule : « Toute majoration de rémunérations des fonctionnaires relevant du statut général s'applique de plein droit au personnel enseignant de l'Enseignement secondaire, de l'Enseignement fondamental et de l'Education préscolaire et Spéciale ».

« Cette application n'a rien à voir avec celles de l'année dernière. Ceux qui estiment que les enseignants n'ont pas droit à ces augmentations, notamment les 20% de janvier 2019 et des 9% de janvier 2021, nous les invitons à lire le contenu de l'article 39 de la loi ci-dessus citée ». Il est important de rappeler que les autres fonctionnaires régis par le statut général ont déjà bénéficié de la première tranche, c'est-à-dire celle de 2019.

Pour atteindre leur objectif et éviter à notre école une crise scolaire à l'image de l'année scolaire 2018-2019, les syndicats de l'Education ont privilégié une démarche scientifique et pédagogique en adressant au ministre du Dialogue

social, du Travail et de la Fonction publique deux (2) correspondances respectivement le 30 mai 2019 et le 19 juillet 2019, pour attirer son attention sur la question.

A leur demande, les syndicats de l'Education, signataires du 15 octobre 2016, ont été reçus par le Premier ministre, le vendredi 04 octobre 2019 à la Primature.

Au cours de la rencontre, il a été question de l'augmentation des 20% de janvier 2019 et des 9% de janvier 2021 dont doivent bénéficier les enseignants régis par la Loi N°2018-007 du 16 janvier 2018, Portant Statut du personnel enseignant de l'Enseignement secondaire, de l'Enseignement fondamental et de l'Education préscolaire et spéciale suite à la valorisation de la grille annexée au Statut général.

Sur la question, le chef du Gouvernement, Ministre de l'Economie et des Finances, a reconnu la pertinence du point et s'est dit déterminé à honorer l'engagement de l'Etat car l'augmentation est prévue par une loi et le gouvernement n'a d'autre choix que de l'appliquer.

Ainsi, il s'engageait à appliquer le point avant la fin de l'année 2019. Malheureusement, la montagne a accouché d'une souris car jusqu'à ce jour, aucune action du gouvernement n'atteste sa bonne volonté.

Les 12, 14 et 15 décembre 2019, se sont tenus les travaux de la commission de conciliation sur le préavis de grève des syndicats de l'éducation, signataires du 15 octobre 2016, dans la



salle de conférence du ministère de l'Éducation nationale. Mais les deux parties ne sont pas parvenues à concilier les voix. La partie gouvernementale a, tout au long des

travaux de la première journée, mis l'accent sur la situation sécuritaire et financière du pays, le nombre élevé des enseignants tout en insistant sur la non soutenabilité budgétaire de la de-

mande des syndicats. D'où ces arrêts de cours au détriment des enfants qui, impuissamment, assistent à cette manche déclenchée.

En réponse aux propositions, les syndicats ont opposé les arguments selon lesquels on ne négocie pas une loi et en se basant sur la question sécuritaire, financière et l'effectif des enseignants. Toutes choses qui ne sauraient être des arguments pour ne pas appliquer une loi.

Après l'échec de la conciliation, les syndicats de l'Éducation, signataires du 15 octobre 2016 ont déposé un autre préavis de grève de 14 jours allant du mardi 21 janvier au vendredi 07 février 2020, inclus.

L'horizon s'assombrit sur l'année scolaire 2019-2020. Il urge de prendre des mesures appropriées.

En attendant, le comité central de la confédération syndicale des travailleurs du Mali, soucieux de climat de méfiance, a invité le gouvernement au respect de la législation pour éviter cette série de grève préjudiciable à l'éducation malienne.

Wait and see!

■ Ibrahim Sanogo

**SAER
EMPLOI**
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

**GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES**

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

La DPG du premier ministre prendra en compte plusieurs recommandations du DNI : Les proches du pouvoir sont optimistes, tandis que l'opposition reste pessimiste



Depuis la fin du Dialogue National Inclusif (DNI), tous les regards sont braqués sur la Déclaration de Politique Générale (DPG) du Premier ministre, Dr Boubou Cissé. Pour l'une des premières fois, le responsable de la Cellule de Communication et des Relations Publiques de la Primature, Boubou Doucouré, a annoncé sur les antennes de la Radio Klédu que cette déclaration qui se prépare activement prendra en compte plusieurs recommandations du Dialogue National Inclusif (DNI). Ce qui permet de comprendre que la DPG de Boubou Cissé trouvera les voies et moyens pour : l'organisation des élections législatives ; l'organisation du référendum constitutionnel ; la sécurité et le retour de l'administration ; la relecture de certaines dispositions de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. Comme la Conférence d'Entente Nationale, l'opposition estime que la montagne n'accouchera que d'une souris. Il ressort des constats qu'au niveau de la Primature, tous les efforts sont axés sur la DPG qui ne tardera plus.

C'est ce qui fait que les uns et les autres attendent impatiemment cette déclaration du chef du Gouvernement qui, en principe, doit permettre de trouver des solutions à beaucoup de défis surtout sécuritaire et l'amélioration des conditions de vie des communautés. Surtout que l'homme de confiance du Président IBK n'a pas intérêt à décevoir. Ce débat de Kassim Traoré a, quand même, permis de lever le voile sur plusieurs zones d'ombres. Il ressort des constats qu'au niveau de la Primature, tous les efforts sont axés sur la DPG qui ne tardera plus. Lors de cet exercice, Dr Boubou Cissé sera face aux élus de la nation à l'Assemblée Nationale, pour décortiquer sa stratégie. Boubou Doucouré a expliqué que si le Dialogue National Inclusif a été demandé par plusieurs couches, il a été accepté par le gouvernement afin de trouver des solutions aux différentes préoccupations. Selon lui, au regard de la situation qui prévaut dans notre pays, il faut se rencontrer, se parler, et dégager des pistes de solutions. Pour lui, c'était l'objectif du dialogue, c'est pour-

quoi, quatre grandes résolutions ont été dégagées avec des calendriers de mise en œuvre. M. Doucouré a rassuré que la commission de suivi des recommandations et résolutions de ce dialogue est en train d'être mise en place. Il pense que c'est le dialogue du peuple malien, et non celui du gouvernement. C'est ce qui fait que près de 620 Communes ont pris part aux différentes phases. Pour lui, les préoccupations des participants ont été prises en compte. Le Premier ministre et d'autres ministres ne ménageaient aucun effort afin d'assister aux travaux, mais ils n'intervenaient pas. Il s'agissait pour ceux-ci de se rassurer que les préoccupations du peuple malien sont prises en compte. Boubou Doucouré a précisé que l'armée reconstituée permettra de canaliser les groupes armés et son déploiement dépend des autorités compétentes. D'après lui les plus hautes autorités tiennent à la mise en œuvre des différentes recommandations et résolutions du DNI. Il a rassuré que la DPG du PM prendra en compte les préoccupations de toutes les couches, c'est pourquoi, il fallait d'abord écouter les préoccupations de tout le monde. Il est important que tout le monde se donne la main pour que notre pays retrouve sa place d'antan dans le concert des nations. Le président des Jeunes de l'URD, Abdramane Diarra, a fait savoir que depuis 2013, l'Opposition a sollicité le dialogue afin de résoudre certaines préoccupations. Selon lui, pour l'Opposition, les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle de 2018 ne reflétaient pas la réalité des urnes. Il y a eu une crise post-électorale ayant engendré des contestations. Il a salué l'intervention des personnes de bonnes volontés. Selon lui, le Président IBK et le Chef de file de l'Opposition se sont rencontrés autour de plusieurs sujets. Soumaila Cissé a fait des propositions de sortie de crise qui n'ont pas été prises en compte. Aussi, les participants au DNI s'inquiètent quant à la mise en place du comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations. Il est à rappeler que l'organisation même du DNI a créé un sérieux doute quand il a été constaté que Ensemble Pour le Mali (EPM) présidé par le Dr Bo-

cari Tréta, avait elle seule ses représentants aux présidioms des différentes commissions. Il procède de cela, que beaucoup de propositions n'ont pas été prises en compte. Ainsi, l'opposition risque d'avoir raison si les choses restent ainsi. Pour lui, l'Opposition n'a pas signé l'accord politique de gouvernance, aussi elle n'a pas pris part au dialogue, parce que ses préoccupations n'ont pas été prises en compte. M. Diarra a donné l'assurance que l'Opposition ne ménagera aucun effort pour aider notre pays à sortir de la crise. « A la clôture du dialogue, le Président de la République a précisé que sa main est tendue à l'Opposition. Ce dialogue devrait regrouper toutes les composantes... ». Abdramane Diallo dit Kaou du PACP a rappelé les quatre plus grands axes issus du DNI : l'organisation des élections législatives ; l'organisation du référendum constitutionnel ; la sécurité et le retour de l'administration ; la relecture de certaines dispositions de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. Pour lui, tous les sujets ont été abordés. Il a noté que le premier ministre a précisé que des recommandations et résolutions du dialogue seront prises en compte dans sa DPG. « Il ne faut pas tout voir en noir, il faut être optimiste. La mise en œuvre des différentes recommandations et résolutions permettra de résoudre beaucoup de problèmes. Le Président de la République a rassuré qu'il appliquera les recommandations et résolutions issues de ce dialogue », a-t-il ajouté. Aoubacar Sidiki Fomba du parti ADPEM a expliqué que le dialogue a surtout été axé sur les dispositions de l'accord d'Alger. Ce dialogue ne prend pas en compte les vraies préoccupations du peuple malien. Pour lui, l'armée reconstituée est une recommandation de l'Accord d'Alger. Le secrétaire général de l'ADP-Maliba, Me Abdoulaye Sidibé, a noté qu'ils ont signé l'accord politique de gouvernance le 30 décembre 2019. Le parti a participé à toutes les phases du dialogue. La situation actuelle du pays exige des sacrifices de part et d'autre. Il faut mettre l'intérêt du pays au-dessus de tout. Ils ont tous fait des prières et des bénédictions pour une sortie de crise au Mali.

■ **Tougouna A. TRAORE**

Lutte antiterroriste dans le Sahel : « La guerre au Sahel ne peut être gagnée par une force occidentale »



Dans une récente tribune au Monde, le général Bruno Clément-Bollée a brisé l'omerta concernant l'intervention française au Sahel. Si l'on suit son analyse, sans un changement d'approche, la France est en train de perdre la guerre. Non que la force « Barkhane » soit menacée par un Dien Bien Phu dans les sables. Mais l'Histoire nous enseigne qu'une armée peut gagner toutes les batailles et perdre une guerre, si malgré ses succès tactiques elle ne peut empêcher l'adversaire d'atteindre ses objectifs.

Depuis 2017, les zones d'action des djihadistes au Mali, au Burkina et au Niger se sont étendues et leurs opérations, multipliées ; la prise du poste d'Indelimane (49 soldats maliens tués) le 1er novembre 2019 et la destruction le 17 décembre du poste d'Inates avec un lourd bilan pour l'armée nigérienne (71 morts et une trentaine de disparus) constituent une démonstration des capacités militaires djihadistes.

La guerre au Sahel n'est pas un conflit mineur

que l'application d'un accord d'Alger mal conçu permettrait de régler. Si le Niger tient encore, la progression djihadiste au Mali et au Burkina peut déstabiliser l'Afrique de l'Ouest. En premier la Côte d'Ivoire : l'armée est peu crédible, les rivalités ethniques sont vivaces et elle va se trouver dans des élections à risque en 2020. Le contrôle par des djihadistes des routes transsahariennes conduirait enfin à une expansion des trafics : cocaïne, armes et migrants, au sein desquels seraient infiltrés tôt ou tard des terroristes.

Thèses complotistes

Sur le terrain, le conflit est de plus en plus perçu comme un affrontement ethnique entre agriculteurs bambara, dogon ou mossi avec des éleveurs peuls hâtivement assimilés aux djihadistes. Les autorités locales sont exaspérées par un ennemi qui garde l'initiative et ne comprennent pas ce qu'ils perçoivent comme l'échec de « Barkhane ». Les thèses complotistes sur un double jeu de la France fleurissent. Les Peuls sont un bouc émissaire tout désigné ; déjà des extrémistes appellent au meurtre.

Nos soldats risquent de se retrouver au milieu de règlements de comptes ethniques. Pour une armée étrangère, conduire des opérations de contre-guérilla à la poursuite d'un ennemi qui se cache au sein de la population est très difficile. Les échecs au Vietnam et en Afghanistan sont là pour le rappeler. La guerre au Sahel qui se développe désormais non plus dans un nord Mali quasi désertique mais dans les villages du centre du Mali et du nord du Burkina, ne peut être gagnée par une force occidentale. La défaillance des appareils régaliens des deux Etats interdit la mise en œuvre de la stratégie de la tache d'huile chère à Gallieni, qui verrait l'administration reprendre progressivement le contrôle des zones sécurisées par « Barkhane ». L'intervention de forces spéciales européennes ne changerait rien à la situation. La France a aussi perdu la bataille de l'opinion locale. Les foules qui avaient acclamé « Serval » sont désormais abreuvées de fausses nouvelles et caillassent les véhicules de l'armée française. Le chanteur Salif Keita a diffusé sur YouTube une diatribe anti-française qui a été vue plus d'un million de fois. Dans une lettre ouverte au président Macron, le talentueux metteur en scène Oumar Sissoko nous accuse de complicité de meurtre. Quant au monde rural, l'échec de l'éducation publique et les financements par l'Arabie saoudite de milliers de mosquées et d'écoles coraniques ont réussi à convertir au salafisme une population qui pratiquait jusque-là un islam soufi modéré. Le principal message du général Bruno Clé-

ment-Bollée est « mettons les Sahéliens en responsabilité ». C'est la voix du bon sens. Et combien serait-ce plus satisfaisant pour nous et prometteur pour ces pays si la force « Barkhane » pouvait se mettre en simple soutien d'armées sahéliennes pleinement responsabilisées. D'autant que « Barkhane » n'a pas vocation à rester au Mali et qu'il faut bien réfléchir à une relève. Mais nous nous heurtons ici à la dramatique faiblesse de ces armées.

Nettoyer les écuries d'Augias

Au Mali, les programmes de formation des militaires (EUTM et EUCAP) ont été confiés à l'Union européenne. La formation se fait sans que la nature des problèmes, des menaces et donc des besoins n'ait été définie dans le cadre d'un plan type livre blanc. Lorsque le problème est le népotisme et la corruption, on peut former des soldats pendant des années sans parvenir à reconstruire une armée. D'autant que, sans introduire, comme c'est le cas au Sénégal, une gestion des ressources humaines fondée sur le mérite et non sur les seuls liens familiaux, ethniques ou politiques, il est inutile d'espérer rebâtir ces armées humiliées. Les forces nationales sahéliennes doivent être équipées aux mêmes standards que nos propres troupes et commandées par des officiers choisis sur la base du mérite. De nouvelles unités devront être constituées. La gestion des ressources humaines devra être remise à plat. L'entretien des matériels devra être sorti des ré-

seaux de corruption qui revendent pneus, gasoil et pièces détachées. Des instructeurs de l'armée française peuvent certainement aider en ce domaine. Mais qu'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas de cadres maliens et burkinabés de valeur pour nettoyer ces écuries d'Augias ! Assainir ces armées locales suppose un leadership politique qui a fait défaut jusqu'à ce jour. Qui sera le champion de ces réformes ? Un possible « deal » serait qu'en échange des efforts demandés, l'équipement et même la solde des militaires soient payés par des concours budgétaires, européens si c'est possible, français si c'est trop compliqué. Trop cher ? Heureusement, les soldes des militaires sahéliens et le coût des kalachnikovs sont modestes et pourraient être partiellement couverts par une rationalisation du matériel et les économies liées à un format plus réduit de « Barkhane ».

La sécurité dans l'ensemble saharo-sahélien ne peut être assurée que par les Sahéliens. Cette sécurité suppose la construction du cœur de l'appareil d'Etat que constitue le système régalien de ces pays. C'est possible dans des délais raisonnables. Mais cette sécurité constitue un bien public régional dont le coût ne peut être couvert par les seuls budgets des pays sahéliens. Ce coût doit être mutualisé et devra d'une manière ou d'une autre être payé par les pays voisins concernés les plus riches, les pays européens. Sans doute est-il temps de réexaminer notre approche dans cette région.



Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous



Mali : La pauvreté, cette fortune des mendiants

Ils sont généralement âgés de moins de seize ans. Seuls ou accompagnés, dans les grandes villes du Mali, les enfants mendiants ainsi que les mères de jumeaux arpentent les rues et tendent la sébile devant les mosquées, les restaurants et autres lieux de commerce.

La pratique de la mendicité est sujette à débat aujourd'hui dans la société malienne, puisque certaines personnes ainsi que des ONG humanitaires, engagées sur la question sont convaincues qu'elle est un business pour ses pratiquants, notamment les mères de jumeaux. De Bamako à Mopti en passant par Ségou, dans les stations d'essence, autour des mosquées, le long des grandes artères ainsi que dans les autogares, les enfants mendiants ainsi que des mères de jumeaux en quête d'argent ne passent pas inaperçus. Même s'il est difficile de donner un chiffre exact sur le nombre d'enfants mendiants au Mali.

Les organisations gouvernementales et non gouvernementales, (comme la Direction nationale du Développement social et de l'Économie solidaire, Enda Mali, le Samusocial) ayant travaillé sur les questions liées à la mendicité des enfants, disposent de données chiffrées aussi variées que disparates.

La guerre des chiffres

Selon Enda Mali, une Organisation non gouvernementale travaillant sur la mendicité dans la région de Mopti, le nombre d'enfants mendiants y était estimé à 1366 en 2017. À Bamako (capitale du Mali), le Samusocial, une organisation de lutte « contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes en grand danger dans la rue », a accompagné 1 202 enfants et jeunes vivant dans la rue en 2017. Citant le rapport d'activité de 2015 du Samusocial, EDUCO, une ONG de coopération globale au développement et d'action humanitaire, indique que 67 % des enfants de

la rue vivent de la mendicité. Avec ce pourcentage, on estime à 805 enfants mendiants dans la capitale malienne.

Dans la 4^e région du pays, Ségou, l'effectif des enfants mendiants était de 1 641, selon l'Annuaire statistique de 2018 de la Direction régionale de Ségou. Ce chiffre est légèrement à la hausse par rapport à 2008, où cette direction arrêta le nombre à 1086 mendiants dans la même région.

« Lors de la fête de Tabaski 2019, j'ai envoyé à mes parents 75 000 FCFA »

Le Système national d'information sanitaire et social de la Cellule de Planification et de Statistiques du secteur santé, du Développement social et de la Promotion de la famille du Mali estimait, en 2015, le nombre de mendiants au Mali à 39 951, dont 15 134 enfants. A cette période, la population totale du Mali était estimée à 17 735 000 habitants, selon l'Institut national des statistiques du Mali. En 2017, cette population a augmenté pour atteindre 18 786 996 habitants, dont 9 168 054 enfants, selon le même Institut.

Abdoul-Aziz Bachourou, coordinateur national de SOS villages d'enfants du Mali, une organisation d'aide aux enfants en situation de rup-

ture familiale, estime que le Mali est confronté aujourd'hui à un problème de chiffres sur le nombre réel d'enfants évoluant dans la mendicité. Un avis partagé par le directeur de la Fondation pour l'Enfance de Ségou, Yves Traoré, et Aissata Soucko de la Direction régionale de la 4e région du Mali.

Des mendiants dans les rues de Bamako à Bamako.jpg

Mendier, une activité lucrative

Nombreux sont les parents de mendiants au Mali ou d'enfants exerçant la mendicité qui se font d'énormes profits à travers cette activité. Modibo Traoré, Jean-Pierre Sanou, Mohamed Traoré ainsi que Ousmane Traoré, sont tous des enfants de la rue qui mendient dans la capitale malienne. Chacun d'eux contribue dans les dépenses de sa famille.

« Je rentre en famille chaque dimanche, où je remets à ma mère 5 000 FCFA et souvent même plus », explique Modibo Traoré (environ quatorze ans), rencontré devant la grande mosquée de Bamako. Quant à Jean-Pierre Sanou (à peine dix-sept ans), il gagnerait, lui, entre 4 000 et 10 000 FCFA par jour, à l'en croire. « En plus des quartiers de Bamako, explique Sanou, je me rends le plus souvent à Baguineda, à Koutiala, à Sikasso ainsi qu'en Côte d'Ivoire pour mendier ».

Pour sa part, le jeune Mohamed Traoré (âgé de quatorze ans) n'envoie pas régulièrement de l'argent à sa famille. Mais selon lui, sa contribution annuelle excède les 75 000 FCFA. « Lors de la fête de Tabaski 2019, j'ai envoyé à mes parents 75 000 FCFA », confie-t-il.

Ousmane Traoré, lui, est un ancien apprenti de SOTRAMA (bus de transport urbain à Bamako, ndr) reconverti en mendiant. Il se rend chaque semaine en famille où il remet à ses parents « plus de 5 000 FCFA », a-t-il fait savoir.

En se fiant à ces témoignages, on peut estimer que chacun contribue, par an, à au moins 240 000 FCFA dans les dépenses de leurs familles. Cette réalité n'est cependant pas pareille pour tous les enfants mendiants du Mali. À Mopti, Hamadou, jeune garçon d'à peine 15 ans, mendie en plein centre commercial. Lorsque nous l'avons rencontré, l'adolescent nous a confié gagner pour 500 FCFA à 3 000 FCFA par jour. Il vient généralement dans cet endroit les jeudi et les vendredi. « Dans ma famille, mes parents n'ont pas les moyens de nous donner

à manger, mes frères et moi. Donc, nous mendions pour pouvoir manger », a-t-il confié. « L'argent que je gagne sert aussi à compléter les frais de condiments à la maison », poursuit-il.

Les parents d'Hamadou habitent dans le quartier périphérique de Médina Coura. Cette famille squattait une maison inachevée qui serait la propriété d'un riche homme de la ville. Lorsqu'ils nous ont reçus, la méfiance était palpable. On sentait leur gêne à la question de savoir si les revenus de la mendicité de leur enfant servaient à nourrir toute la famille. Et le père d'acquiescer, arguant le fait qu'il ne trouve pas de travail et que sa famille est « très pauvre ».

Les mères de jumeaux dans les rues

Selon le Secrétaire général adjoint de la Coalition malienne de la défense des droits de l'enfant (COMADE), Gaoussou Traoré, 476 mères mendiante de jumeaux ont été enregistrées par sa Coalition, uniquement dans les Communes I, II et V du District de Bamako, en 2015. En 2017, à Bamako, le Gouvernement du Mali, en collaboration avec la COMADE, est venu en aide à 120 mères de jumeaux, qui mendient, avec des céréales et du matériel d'activités rémunératrices, avec des formations à la clé pour certaines.

Comme cette femme, elles sont nombreuses ces mendiante se promenant avec des jumeaux empreintes.jpg

Awa Traoré est une mère de jumeaux qui tend la sèbile dans les rues de Bamako. Nous l'avons rencontrée à Kabala, quartier périphérique de Bamako, et elle nous raconte qu'elle gagnerait en moyenne 5 000 FCFA par jour grâce à ses jumeaux qu'elles utilisent pour toucher la sensibilité des bons samaritains ou des passants en quête de bonne action.

« Quand on loue des jumeaux, des enfants pour prendre le bâton, dans le simple but de mendier, nous menons un business »

Awa dit faire son activité avec ses jumeaux trois fois par semaine alors qu'une autre mère, qui a requis l'anonymat, le fait six jours dans la semaine. Toutes les deux peuvent engranger donc respectivement jusqu'à 780 000 CFA et 1 560 000 FCFA par an.

Grâce à cette activité, explique Awa la mère mendiante, elle a pu acheter une parcelle

d'habitation de 300 m² à Banco, dans la région de Koulikoro, pour une valeur de 600 000 FCFA. Une information confirmée par sa sœur Aissata rencontrée le 18 septembre 2019 dans un autre quartier de la capitale.

Aujourd'hui, si Awa veut vendre cette parcelle, elle gagnerait au moins 3 000 000 FCFA.

L'œil des chercheurs

« Quand on loue des jumeaux, des enfants pour prendre le bâton, dans le simple but de mendier, nous menons un business », indique Kassim Kéita, directeur national adjoint du Développement social au Mali.

Dr Bréma Ely Dicko, sociologue malien, est du même avis. Il prend l'exemple sur les enfants qui servent de guide aux malvoyants et qui reçoivent, pour ce service, « des ristournes qui sont versées à leurs familles pour avoir accepté de donner leur enfant comme guide ».

Dr Dicko va plus loin en faisant savoir l'existence d'une tontine des mendiants qui se tiendrait, chaque jour, devant la grande mosquée de Bamako. Nous n'avons pas pu prouver l'existence de ce type de tontine, mais le chercheur est formel, « elle existe ». Révéler l'existence d'une telle pratique par les mendiants pourrait sonner le glas de l'activité, car ce serait dire aux bonnes âmes généreuses que les mendiants ne sont pas aussi pauvres qu'ils veulent le faire croire, explique Dr Dicko.

Soutenant la transformation de la mendicité en business, M. Kéita estime que « Cela peut vous surprendre, mais il y a des mendiants qui peuvent gagner par jour jusqu'à 500 000 FCFA ». Mais selon lui, il est difficile d'obtenir ces informations directement des mendiants.

Selon Yves Traoré, directeur de la Fondation pour l'enfance de Ségou, la mendicité est juste une « activité d'exploitation des enfants par leurs parents qui ne survivent qu'à travers les recettes de ces mineurs ».

Se prononçant spécifiquement sur la mendicité des mères de jumeaux, Aissata Soucko de la Direction régionale du Développement social et de l'Économie solidaire de Ségou invite à nuancer les montants indiqués par les mères de jumeaux. Car ces « mères communiquent rarement sur leur revenu réel gagné dans cette pratique ». Quoique vous fassiez, la plupart vous diront qu'elles gagnent juste des revenus pour assurer leur journée.

■ Fouseni TOGOLA pour la CENOZO

Niger : L'attaque de Chinagoder, symbole de la montée en puissance de l'EIGS

L'État islamique au Grand Sahara a revendiqué ce mardi 14 janvier l'attaque de la base militaire nigérienne de Chinagoder, qui a coûté la vie à 89 soldats nigériens, jeudi dernier. Ce groupe jihadiste, qu'on disait pourtant en perte de vitesse il y a un an, semble poursuivre sa montée en puissance.

L'État islamique au Grand Sahara (EIGS), groupe fondé par Adnane Abou Walid Al-Sahraoui, est très actif dans la zone « des trois frontières », entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger, où il a mené plusieurs at-

taques contre des camps militaires : à Indelmane au Mali en novembre dernier, puis début décembre à Inates au Niger.

En multipliant les attaques meurtrières contre des camps militaires, le groupe EIGS a démontré son efficacité tactique et sa capacité à mener des actions de plus en plus sophistiquées. Le groupe jihadiste peut désormais aligner plusieurs centaines d'hommes pour submerger les positions des armées régulières en les attaquant sur plusieurs côtés.

La soudaineté de cette montée en puissance pose question. En 2018, le groupe jihadiste était sous pression et subissait les actions répétées de Barkhane, des forces armées maliennes et des groupes d'autodéfense du MSA et du Gatia (Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés). Mais la fin de cette collaboration entre troupes régulières et miliciens aurait laissé un peu de répit au mouvement djihadiste pour se régénérer.

« Circulation des combattants »

Le journaliste mauritanien Lemine Ould Mohamed Salem estime que l'EIGS a bénéficié de l'allègement du dispositif sécuritaire dans la région pour « élargir ses recrutements » en « profitant de l'existence de conflits locaux » et



« d'un sentiment de marginalisation » des populations victimes d'exactions.

Fort de ces effectifs, l'EIGS a pu mener des attaques spectaculaires contre les bases militaires locales, pour prendre le contrôle d'armes et de munitions et constituer son arsenal.

Autre facteur : les points de convergences avec les autres groupes jihadistes de la région, notamment le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, affilié à Al-Qaïda. Le chercheur Yvan Guichaoua estime « qu'il y a pu y avoir ponctuellement une mutualisation de moyens » et « une circulation des combattants » entre les deux groupes.

Sénégal : Lancement du Dialogue national réunissant politiques et société civile

Au Sénégal, les travaux du comité de pilotage du Dialogue national ont commencé mardi 14 janvier. Annoncé en mai 2019 par le président Macky Sall après sa réélection, ce dialogue réunit plus d'une centaine de participants, politiques et de la société civile.

La mise en place de ce Dialogue national a pris du temps. Le président du comité de pilotage le reconnaît, mais les choses sérieuses commencent pour Famara Ibrahima Sagna. « Le temps des réglages, des atermoiements, est maintenant derrière nous. Voici donc venu le temps de commencer un travail à la fois considérable pour son étendue et inédit par son importance, son objectif de transcender tous les clivages et les blocs ». Concernant les questions politiques comme le

calendrier électoral ou le système de parrainage, une commission dédiée existe déjà. Mais pour Nicole Gakou, de la majorité, il n'y a pas de conflit d'intérêts : « La Commission politique a fait jusqu'à présent un excellent travail qui sera intégré dans ce que nous sommes en train de faire. C'est cela, le dialogue national. » Mais ces discussions débutent avec de grands absents.

L'opposition d'Ousmane Sonko, Idrissa Seck et le Parti démocratique sénégalais (PDS) d'Abdoulaye Wade ne sont notamment pas présents. À l'inverse, Babacar Gaye, ancien porte-parole du PDS, tenait à être présent : « Le PDS est un parti autonome pour régler certaines questions d'ordre politique et en l'occurrence le code électoral, le fichier électoral. Nous, qui sommes un courant de pensée à l'intérieur du Parti démocratique sénégalais, nous



avons estimé devoir être présents ».

Pour plusieurs participants, les questions politiques ne doivent pas monopoliser les débats. D'autres thématiques devraient être abordées comme la gestion des ressources pétrolières et gazières, l'emploi ou encore la paix et la sécurité. Pour le militant écologiste Haïdar el Ali, il est important de discuter de la gestion de la manne pétrolière sénégalaise : « S'entendre, pour développer notre pays et gérer nos ressources naturelles. C'est l'objet de ma présence ici ».

Les travaux ont commencé par la constitution des différentes commissions. Le comité de pilotage a 90 jours pour rendre ses conclusions.



Arts martiaux : Hamma Cissé, nouveau patron de la Fédération malienne de Sambo

Les pratiquants du Sambo, discipline russe pratiquée au Mali depuis cinq ans, ont organisé le dimanche, 5 janvier 2019,

leur première Assemblée générale électorale au dojo Nièta club de Badalabougou. A l'issue des travaux, c'est Hamma Cissé qui a été élu pré-

sident de la nouvelle fédération. Il conduit un bureau de 17 membres pour un mandat de quatre ans. "Nous allons ouvrir trois grands chantiers : la promotion et la vulgarisation du Sambo, l'encrage institutionnel du Sambo et la formation de bons athlètes", a promis le nouveau patron.

■ S.I.K





Bélier (21 mars - 19 avril)

Les échanges avec les collègues sont mitigés. Certains sont intéressés. Attention à la rivalité professionnelle. Évitez de parler de vos ambitions. La jalousie pourrait surgir. Restez concentré sur vos tâches, même si la désorganisation vous ralentit !

La stabilité n'est pas au rendez-vous. Les gadgets vous attirent comme un aimant. Votre voiture cause les principales dépenses. Elles peuvent être liées à un voyage. Décorer l'intérieur de votre voiture ou changer du matériel sont les dépenses envisagées.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre vision ouverte et progressive sur le travail sera loin de plaire à tout le monde. Vous devrez batailler et vous expliquer afin de convaincre vos collaborateurs. Certains, plus conservateurs, vous manifesteront franchement leur désapprobation.

Vous risquez fort d'avoir des difficultés à maîtriser votre gestion. L'argent rentrera comme à l'accoutumée, mais les factures s'accumuleront. Équilibrer votre budget tiendra du pari compliqué à gagner. Vous y parviendrez en vous serrant la ceinture.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Pour décrocher une promotion ou un nouveau poste, vous pouvez compter sur le soutien d'une personne influente. En contrepartie cette personne peut vous demander un service en retour. Ne jouez pas l'étonné, c'est un peu normal, un donné pour un rendu.

Vos dépenses ne doivent pas dépasser un certain plafond, sinon gare à l'appel du banquier et surtout aux restrictions à venir. Si vous avez fait quelques excès pendant la période des fêtes, essayez de redresser votre budget, montrez-vous raisonnable.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Malgré votre impatience du jour, le domaine professionnel est épargné et se passe plutôt bien. Le sextile Lune/Mars renforce vos qualités psychiques, et les rendent plus opérationnelles ! Vos sens paraissent décuplés, formidables atouts au travail !

Les mauvais aspects planétaires liés à Jupiter vous poussent à beaucoup d'excès, et notamment dans le domaine financier. Vous risquez aujourd'hui de dépenser plus que de raison, votre porte-monnaie n'est pas épargné en ce moment ! Faites attention.



Lion (22 juillet - 23 août)

Une nouvelle formation est possible. Elle peut vous faire connaître un univers totalement différent. Uranus en Taureau vous fait gagner de l'assurance. La motivation est au rendez-vous pour cette journée. Vos compétences sont remarquées par vos supérieurs.

Les charges sont importantes, mais vous tenez bon. La stabilité se maintient grâce à vos revenus réguliers. L'ambition vous anime aussi. L'envie d'avoir des revenus confortables vous tente. Avec des calculs justes sur le budget, tout devrait aller.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous aurez besoin de calme et vous concentrer sur votre travail vous sera difficile dans ce brouhaha. Du coup, vous aurez tendance à agir avant de réfléchir ou à prendre les gens de front, avec les risques d'erreur ou de conflits qui en découleront.

Votre principal écueil sera Mars au carré de votre signe et son lot de mauvais conseils. Vous manquerez de mesure, ce qui vous poussera à voir trop grand, à dépenser inutilement et à surestimer les moyens financiers dont vous disposez dans l'avenir.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des prises de risque mêlées au facteur chance, aujourd'hui, vous donnent la possibilité de produire des petits miracles. Sauf, que vous n'avez pas prévu qu'une personne mal intentionnée et envieuse essaierait de vous mettre des bâtons dans les roues.

Financièrement parlant, vous ne semblez pas vous inquiéter, au vu de vos dernières dépenses de fin d'année, votre situation n'est pas si dramatique que cela. Vous tentez de maintenir le cap. Votre gestion est minutieusement surveillée.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Bien évidemment, vos états d'âme se ressentent dans votre quotidien. Votre mauvais relationnel influe sur votre comportement avec vos collègues, ou avec votre entourage professionnel. Vous pourriez perdre votre calme et vous emporter. Contrôlez-vous au maximum.

Le carré Lune/Jupiter pousse à l'exagération, certes dans la gourmandise, mais également dans vos dépenses. La vigilance s'impose, avec une bonne gestion de votre porte-monnaie ! Vous êtes tenté de faire des imprudences dans ce domaine, modérez-vous.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous travaillez en courbant l'échine. Des désorganisations se multiplient dans votre service. Vous n'aimez pas des attitudes. Il est conseillé de rester à distance. Ne vous mêlez pas des affaires des autres. Cela mettrait une mauvaise ambiance jusqu'au soir !

Un peu de sagesse est à adopter ! Vénus en Poissons pourrait affoler totalement vos désirs ! Les vêtements, la mode, les accessoires sont vos péchés mignons ! La note à la caisse pourrait être très salée ! Vous devez piocher dans vos économies !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous risquez d'être débordé, mais vous serez si créatif qu'il en ressortira du bon et parfois du beau. Vous aimerez aussi jouer les chefs, mais vous aurez intérêt à vous mettre au niveau des autres. Vous obtiendrez plus en les traitant d'égal à égal.

Vous aurez de quoi vous réjouir et vous frotter les mains de satisfaction. Enfin, vous recevrez ces nouvelles tant attendues et elles seront excellentes pour vos finances. Vous aurez enfin la possibilité d'aménager votre home ou d'accéder à la propriété.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous attendez après un poste plus gratifiant que votre poste actuel. Jusqu'à aujourd'hui, vous n'avez pas d'infos concernant votre affectation, vous tentez d'en savoir plus. On vous répond par une excellente nouvelle ! Vous êtes super content !

Vous ne pensez qu'à ça, mettre un peu de beurre dans les épinards, surtout après la période fêtes. Vous avez dépensé pas mal d'argent, vous devez freiner vos dépenses. Une petite rentrée d'argent vous permet de payer une facture restant due.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous avez du mal à supporter l'autorité et les obligations. Les affronter pourrait créer chez vous de l'agressivité, ce que vous détestez par-dessus tout ! Vous vous détournez et parvenez à contourner vos émotions, grâce à votre grande habileté.

Une grande vigilance s'impose aujourd'hui du côté financier. Des excès et des folles dépenses sont à craindre, les transits de Jupiter et de Vénus en sont la cause ! Alors, étant avisé, peut-être pouvez-vous ménager ce côté excessif du jour ?

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA